

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 mai 2020

Coronavirus COVID 19 à La Réunion : 3 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 3 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion ce vendredi 8 mai à 15h00, **soit au total 430 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 8 mai 2020

426 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS et Santé publique France, dont 70% sont des cas importés. **4 cas sont en cours d'investigation.**

• Bilan des cas investigués :

Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	300
Dont évacuations sanitaires	5
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	66
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	60
Nombre total de cas investigués	426

• Situation sanitaire :

Cas hospitalisés hors service de réanimation	5
Dont évacuations sanitaires	3
Cas hospitalisés en service de réanimation	4
Dont évacuations sanitaires	2

• Tranches d'âge :

0 à 14 ans	7.9 % (34 cas)
15 à 44 ans	41.1 %
45 à 64 ans	39.7 %
65 à 74 ans	7.2 %
75 ans et plus	4 %

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

• Contact-tracing

Près de 3500 personnes ont été appelées individuellement et suivies dans le cadre du contact-tracing.

Mis en place par l'ARS, en concertation avec Santé Publique France, le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche (entourage familial, professionnel, passagers proches dans les avions...) avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»). Ces personnes ont fait l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle a été évalué leur état de santé et leur a été précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé** (avec prise de température) et appeler tous les jours un numéro vert dédié
- **appeler immédiatement le 15** en cas d'apparition de symptômes
- **porter les masques livrés à leur domicile** afin de limiter les risques de transmission du virus (sécuriser les déplacements au sein du domicile ou à l'extérieur pour motif de déplacement impérieux).

Prises de contact pendant la quatorzaine :

- **A mi-parcours** : rappel des personnes n'ayant pas contacté régulièrement le numéro vert pour s'assurer du maintien de leur isolement et de leur état de santé.
- **En fin de quatorzaine** : rappel de toutes les personnes pour leur signifier la fin de leur isolement et s'assurer de nouveau de leur état de santé.

• Evacuations sanitaires

Dans le cadre de la solidarité régionale, les établissements de santé Réunionnais accueillent des patients français de l'océan indien.

La procédure des évacuations sanitaires (EVASAN) des patients de Mayotte vers les établissements de santé Réunionnais est une procédure classique et organisée depuis plusieurs années puisqu'elle concerne chaque année environ 1000 patients, pour des prises en charge qui ne peuvent être réalisées sur place par le système de soins mahorais.

L'objectif est de favoriser l'accueil adapté des patients en provenance de Mayotte afin de délester le CHM dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19, qui connaît actuellement une amplification sur Mayotte.

Cette amplification de l'effort des hôpitaux Réunionnais pour Mayotte se fera, avec le soutien des pouvoirs publics, en articulant deux préoccupations :

- La préservation des capacités de prise en charge pour les patients Réunionnais ;
- La mise en place mesures nécessaires pour assurer la sécurité des patients et des soignants (équipement, respect d'une quatorzaine stricte pour ces patients, assorti d'une vigilance sur l'organisation du retour à Mayotte après guérison des patients).

Cas de Covid + en provenance de pays de l'océan indien	3
Cas de Covid + en provenance de Mayotte	2

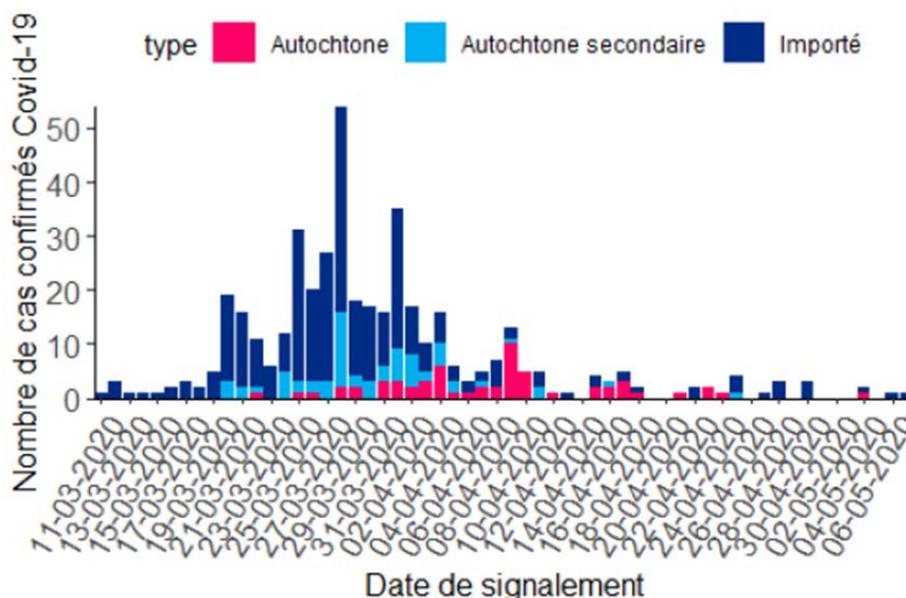
Contact presse Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

POINT EPIDEMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE DU 08/05

(Point spécial COVID-19 réalisé chaque semaine
à partir des données publiées par Santé Publique France)

La baisse du nombre de cas confirmés observée à la Réunion depuis la fin mars s'est poursuivie au cours de la semaine du 27 avril au 03 mai avec 7 nouveaux cas identifiés, tous importés, contre 10 cas la semaine précédente (5 importés, 1 autochtone secondaire et 4 autochtones). Sur ces dernières semaines, le très faible nombre de cas signalés quotidiennement avec à présent à nouveau une prédominance de cas importés, confirme le ralentissement de la circulation virale autochtone, avec toujours à ce stade aucune chaîne de transmission autochtone ou foyer épidémique identifié sur le territoire.



Source : Cellule de Santé Publique France en région Réunion

- **Surveillance des cas confirmés**

430 cas ont été confirmés au 08 mai. Parmi ces cas :

- **13% ont déclaré ne présenter aucun symptôme au moment de l'investigation.**
- Parmi les autres cas, les symptômes rapportés les plus fréquents étaient une toux (50%), une asthénie (45%), des douleurs musculaires et articulaires (41%), des maux de tête (41%), de la fièvre (36%).

- **Le dépistage**

L'activité de dépistage a diminué au cours de la semaine du 27 avril au 03 mai avec 1865 tests réalisés dans les laboratoires public et privés de l'île (contre plus de 3000 tests au cours de la semaine précédente). Elle reste tout de même à un niveau élevé et permet de maintenir une couverture large de dépistage dans la population ; l'objectif étant toujours d'identifier le plus précocement possible tout cas pour rapidement retracer son parcours et recontacter et isoler toute personne qui aurait été en contact avec ce cas pendant sa période de contagiosité. La situation épidémiologique actuellement favorable se confirme par le maintien d'un très faible taux de positivité des dépistages (pourcentage d'analyses positives sur le nombre total d'analyses réalisées), stable à moins de 0,5 % depuis 2 semaines.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Les hospitalisations**

Après un pic d'activité entre le 25 mars et le 1er avril à plus de 50 patients hospitalisés, le nombre de patient hospitalisés a continuellement diminué depuis du fait du nombre de sorties d'hospitalisations (pour guérison ou maintien à domicile sans signes de gravité) supérieur au nombre d'admissions : il est à ce jour de 5 patients hospitalisés en hospitalisation conventionnelle (hors réanimation).

Un dispositif de suivi des patients à domicile est mis en place en lien avec l'hôpital et permet de s'assurer de leur isolement, de leur suivi médical et de statuer au final sur leur guérison.

Depuis le premier cas, 14 patients ont été pris en charge dans un service de réanimation dont 1 admis ce jour et en cours d'investigation. Parmi les 13 cas préalablement investigués :

- Une femme et 12 hommes avec un âge médian de 72 ans
- Le délai moyen entre le début des signes cliniques et l'admission en réanimation : 10 jours
- Parmi ces cas graves :
 - o 3 n'ont présenté aucune comorbidité
 - o 10 d'entre eux présentaient au moins un facteur de risque, dont les plus fréquents sont l'hypertension artérielle et le diabète de type 1 ou 2.

Aucun décès n'est pour l'instant à déplorer. A noter que parmi les 4 réanimations en cours, 2 concernent des évacuations sanitaires en provenance pour l'une des Comores et pour l'autre de Mayotte.

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- **Respecter les consignes de confinement**
- **Limitier au maximum les déplacements qui sont nécessaires** (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- **Se protéger avec les gestes barrières**



Lavez-vous très régulièrement les mains



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

- **Pour tenir la maladie à distance, restez à plus d'un mètre de distance les uns des autres**



- **En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) contactez le Samu Centre 15.**

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 2019
 Santé
 Ensemble


Santé publique France

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES

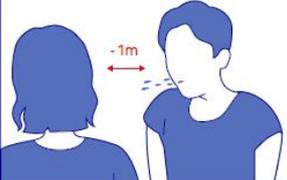
0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

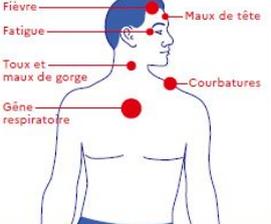
-  Lavez-vous très régulièrement les mains
-  Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
-  Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
-  Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1
Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2
Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3
Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4
Accompagnement du retour à la normale

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
 Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
 Internet : www.reunion.gouv.fr
 Twitter : @Prefet974
 Facebook : @Prefet974